

27 OCTOBRE 2016 à Briare

ATELIER N°1 : ECONOMIE

Après une présentation rappelant le contexte succinct de la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye (voir PowerPoint ci-joint) par Mme LEFEVRE, des échanges se sont succédés dans le cadre de deux groupes de réflexion.

Etaient présents une dizaine d'entreprises et deux tables de réflexions ont été organisées.

Thèmes et pistes de réflexions évoqués	
Groupe n°1 – Tourisme	
<i>Attractivité</i>	<i>Les points de développement</i>
<ul style="list-style-type: none"> ▸ L'ensemble des participants a inscrit sur plan les éléments structurant le tourisme sur le territoire : la Loire, le Château de La Bussière, la Loire à Vélo etc... ▸ En complément du tourisme plus classique, il est rappelé que les activités de chasse et de pêche, dites de loisirs, ont également leur importance dans cette économie. 	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Développer l'accueil au niveau des commerces : lisibilité, heures d'ouvertures (midis et soirs), parler quelques mots d'anglais, d'hollandais. ▸ Renforcer l'offre en matière d'accueil hôtelier (nombre de couchage, qualité). ▸ Renforcer l'usage de la Loire : parcours en gabare, kayak etc... Il est évoqué un projet de guinguette itinérante sur le Pays Giennois. ▸ Renforcer l'agro-tourisme : table d'hôte, restauration à la ferme, circuit court etc...
Groupe n° 2 – Dynamique commerciale	
<i>Accessibilité</i>	<i>Vitrine</i>
<ul style="list-style-type: none"> ▸ La problématique de la traversée du Pont de Châtillon sur Loire que ce soit pour les acteurs économiques ou pour les salariés. ▸ La question de l'adaptabilité des horaires des entreprises est soulevée. 	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Problématique de la signalétique que ce soit pour le petit commerce ou les zones d'activités, manque de lisibilité pour les transporteurs. ▸ La problématique du déplacement de Super U et du nouveau carrefour giratoire : conséquence pour les petits commerces implantés initialement à proximité – renforcer la signalétique.

Autres thématiques évoquées

- › Le développement du transport de fret par le canal est abordé par Voies Navigables de France (VNF) : enjeu important. Le SCoT n'a traité le canal que comme **liaison verte touristique** alors que ce dernier peut représenter un vecteur important d'un point de vue du transport de marchandises et donc de développement économique.

Les anciens ports peuvent être remis en fonctionnement, tout comme de nouveaux ports peuvent être réalisés. VNF est à la disposition de la collectivité sur cette question.

Il est important de mettre les acteurs économiques en relation avec VNF sur cette question du transport de marchandises.

- › La problématique du développement de l'habitat aux abords des zones industrielles.
- › La réhabilitation d'anciens bâtiments désaffectés comme les Emaux de Briare. Le PLUi doit anticiper une reconversion et une mise en valeur de ces « friches » industrielles.
- › La question de la mutualisation des locaux vacants et la mise en relation avec les jeunes entrepreneurs qui cherchent des locaux.